

PROJET PEDAGOGIQUE

**Garderie SAINT-NICOLAS (ASBL MMI) – rue de la Station, 22 –
067/ 44 27 38 – 0495/ 22 55 46 – 7060 SOIGNIES.**

ACCUEIL EXTRASCOLAIRE

AVANT-PROPOS.

Ce projet pédagogique est le fruit d'une réflexion en équipe ; il est retravaillé et actualisé régulièrement en fonction des mouvements d'équipe, des changements d'organisation, de l'étendue de notre accueil en progression constante (: Consignes de fonctionnement, nombre d'enfants, ouverture à l'accueil d'enfants scolarisés dans l'enseignement spécial, diversité des activités proposées riches des formations continues suivies par l'équipe, etc.)

INVITATION...

Le texte de ce projet d'accueil est assez long et compact mais nous vous invitons à le lire et à le partager avec votre enfant afin de nous connaître mieux et de vous familiariser avec le lieu où il évoluera tout au long de son année scolaire, de ses vacances... ou les deux.

INTRODUCTION.

La « Garderie Saint Nicolas » existe à Soignies depuis 2001 et représente un « repère » pour les parents et les enfants dans leur vie de tous les jours.

Nous avons réfléchi à donner à notre milieu d'accueil un nom plus harmonieux, moins restrictif mais nous craignons que le fait de changer cette appellation perturbe et déstabilise les parents, les enfants, les enseignants et les directions d'écoles qui travaillent avec nous.

Le fruit de notre réflexion :

	« Après l'école »	
	« La cour de récré »	
Accueil extrascolaire.		Milieu d'accueil.
	GARDERIE	
Temps libre « Saint Nicolas ».	Encadrement.	Accueil « Saint Nicolas »
EDD.	Les petits écoliers.	Etude.

Une recherche de synonymes donne : « crèche, nursery, pouponnière, jardin d'enfants, lieu d'accueil pour enfants... ». Ces propositions conviennent tantôt aux plus petits, tantôt aux plus grands, tantôt à une partie seulement de ce que nous faisons mais ne couvrent jamais, selon nous, l'éventail d'âge des enfants que nous accueillons et d'activités que nous proposons.

Nous gardons donc cette appellation en attendant de trouver un nom qui convienne à tous (animateurs/trices, enfants et Pouvoir Organisateur), à ce que notre structure représente et évitons ainsi le vent de panique de la rentrée ou du début des vacances autour de la question : « Mais où est donc passée la Garderie Saint Nicolas ? »

HISTORIQUE – CADRE – ACCUEIL.

Les activités de l'ASBL Maison Marie Immaculée (anciennement appelée asbl saint Nicolas) en crèches, centre de vacances et Accueil temps Libre ont débuté en 1994 avec l'ouverture de la « Maison d'Enfants » à Neufvilles. Cette crèche était, au départ un service proposé aux membres du personnel de la Maison Marie Immaculée (MMI – Maison de repos et de soins). Rapidement, les demandes extérieures affluèrent et la crèche ouvrit ses portes au grand public.

L'ouverture de la crèche de Marcq (Enghien) suivit et fut ouverte à tous.

En 1996, l'Ecole des Devoirs de Soignies fut créée suivie des EDD de Neufvilles et d'Enghien. Celles-ci prenaient chacune en charge une vingtaine d'enfants ne pouvant bénéficier de l'encadrement nécessaire dans la réalisation de leur travail scolaire à la maison.

En septembre 2001, A la demande du PO des Ecoles saint Vincent, les institutrices/teurs et les puéricultrices de chacune de ces EDD furent appelées à travailler à la « Garderie Saint-Nicolas » de Soignies.

Organisée, aujourd'hui, en deux temps, périodes scolaires (ATL) et périodes de vacances scolaires (Centre de vacances), la structure accueille les enfants de 2,5 à 12 ans et les encadre lors des repas, de la réalisation de bricolages, de dessins, coloriages, activités culinaires, jeux dirigés, etc. Les enfants peuvent également, à la demande, y réaliser leurs devoirs.

La garderie dans son ensemble est, en outre, un lieu où l'on privilégie l'envie d'apprendre, l'entraide et le respect d'autrui ; un endroit où chaque enfant peut s'exprimer et être écouté.

L'équipe de la Garderie Saint-Nicolas est aujourd'hui composée de onze personnes : enseignantes (AESI et Enseignement supérieur artistique du 3ème degré), Bachelier, animateurs... tous prêts, de par leur formation de base et des formations continues (Croix rouge, FRAJE, Ligue des familles, E.P.E, F.A.R.C.E., etc.) à s'investir et évoluer avec les enfants.

DROITS ET DEVOIRS...

Lorsque l'on vit dans une communauté, éducative, il est important de délimiter les droits et les devoirs des enfants mais également ceux des éducateurs/trices et des parents.

→ A la Garderie Saint-Nicolas, les enfants ont donc pour devoirs :

- D'écouter l'autre et de respecter son temps de parole.
- De ne pas « régler leurs comptes » avec les poings ni de manière verbale agressive mais en privilégiant et en sollicitant l'intervention d'un animateur/trice s'ils ne peuvent régler le conflit eux-mêmes.
- D'utiliser un langage correct.
 - De respecter les consignes données ainsi que le matériel mis à leur disposition.
 - De respecter le bien d'autrui.

- De terminer ce qu'ils ont commencé avant de passer à autre-chose.

Ils ont également pour droits :

- D'être encadrés selon leur âge et de manière personnalisée en tant qu'individu à part entière.
- De recevoir du matériel en bon état et adapté.
- D'avoir la possibilité de s'investir dans des activités attrayantes au cours desquelles ils peuvent manifester leur opinion, donner leur avis.
- De recevoir des consignes claires et précises.
- D'être respectés pour ce qu'ils sont.

→ Les animateurs/trices ont pour devoirs :

- De ne pas oublier qu'ils servent d'exemple du point de vue du comportement et du langage.
- De respecter la personnalité de chacun afin de tendre vers une harmonie en équipe et avec les enfants.
- D'accepter la remise en question et l'évolution.
- D'être disponibles envers les autres membres de l'équipe et les enfants.
- De veiller, par leur comportement, au bon déroulement des activités en garderie et de leur bonne organisation.
- De ne pas laisser leur vie privée et leurs problèmes empiéter sur leur travail.
- D'encadrer les enfants en fonction de leur âge et de leurs difficultés et de leurs différences.
- De donner des consignes précises et cohérentes en concertation avec l'équipe.
- De n'imposer leur volonté que lorsque c'est nécessaire.
- D'être à l'écoute et de prendre en compte chaque demande individuelle ou collective et d'y accorder le temps nécessaire.
- De laisser à l'enfant la possibilité d'exprimer et d'exercer sa créativité et son imagination.
- D'être justes et cohérents dans leurs remarques et sanctions.
- De veiller à ce que tous soient égaux devant l'activité à réaliser en s'assurant de la bonne compréhension de la consigne donnée en encadrant davantage ceux qui en ont besoin et en laissant plus de liberté aux plus autonomes.

Ils ont également pour droits :

- D'être reconnus et écoutés au sein de l'équipe.
- D'être respectés pour ce qu'ils sont, dans leur vie privée et leur temps libre.
- D'être secondés et épaulés dans leur travail par leurs collègues et responsable.
- D'être abordés de la manière la plus courtoise possible.

→ Les parents ont pour devoirs :

- D'accorder le temps nécessaire à l'inscription de leur(s) enfant(s) à la garderie (lecture des documents d'inscription, du règlement d'ordre intérieur, du projet pédagogique...)
- De s'intéresser à « l'environnement – garderie » dans lequel leur enfant va évoluer.
- De s'intégrer au bon fonctionnement de la garderie en respectant les horaires, l'organisation, les consignes données.
- De prendre les dispositions nécessaires lors d'un changement inopiné concernant la fréquentation de leur(s) enfant(s).
- De veiller, eux aussi, au bon déroulement des activités et de l'accueil de leur enfant à la garderie.

Ils ont également pour droits :

- D'être accueillis, abordés, écoutés et renseignés de la manière la plus complète et de façon à pouvoir apporter des réponses adéquates aux questions qu'ils se posent.
- D'être respectés pour ce qu'ils sont.
- D'être entourés, épaulés, guidés en cas de besoin et aidés dans leur rôle de parents par les services qu'offre la garderie et par les membres de l'équipe.

FINALITES ET OBJECTIFS :

La Garderie Saint-Nicolas a été créée dans le but d'aider les parents qui travaillent et qui n'ont pas la possibilité d'aller chercher leurs enfants à l'école. Nous disposons d'une structure fonctionnant pendant toutes les périodes extrascolaires (matin et après-midi), intégrée dans le programme CLE proposé par l'ONE.

Nous encadrons donc les enfants avant et après les cours en leur proposant différentes activités et en les aidant sur le plan social, culturel et, au besoin, familial.

Nous les accompagnons dans leurs processus d'apprentissage ainsi que dans une partie de leur intégration sociale et évolution personnelle. Nous partageons nos découvertes, nos constructions collectives, nos valeurs en respectant les droits et les devoirs de chacun.

n accord avec ces finalités, nous nous sommes fixés pour objectifs concrets de :

- Pour les plus grands : profiter de ce moment « après l'école » pour se détendre, créer des liens, par le jeu, avec des enfants qu'ils ne côtoient pas forcément de manière spontanée, apprendre à se surpasser, être ouvert à la découverte et évoluer dans un monde différent du cercle familial... tout en laissant l'opportunité aux enfants qui le souhaitent de s'avancer dans leur travail.

- Pour les plus petits, permettre à l'enfant d'exercer sa créativité par le dessin, la peinture...et de découvrir le jeu de société, le livre...

- Pour tous, leur permettre de participer à des sorties et de s'ouvrir à des activités socioculturelles, ludiques et sportives.

➔ Etre à l'écoute.

➔ Etre présent si une difficulté se présente.

➔ Favoriser le contact: parents enfants équipe éducative.

➔ Laisser l'enfant « s'ennuyer », par moment, et lui permettre ainsi de développer son imagination.

MOYENS – COHERENCE ET CONTINUITE :

Pour atteindre ces objectifs, nous disposons d'une structure d'accueil fonctionnant pendant toutes les périodes extrascolaires (Service d'accueil extrascolaire (ATL) intégré dans le programme CLE proposé par l'ONE et Plaine de vacances).

Le matin dès 6h30, l'enfant est accueilli en garderie où il a le loisir de jouer, déjeuner, lire, revoir une leçon, etc. A 8h00, le rang démarre et le conduit

vers son école. L'après-midi, l'itinéraire inverse est emprunté : ce sont les animateurs qui reprennent les enfants à la sortie des cours et les emmènent vers les locaux de la garderie.

Une fois sur place, ils sont divisés par tranches d'âge. Les 2,5 – 5 ans bénéficient d'un espace où livres, jeux de société et coloriages sont mis à leur disposition. Peu d'activités dirigées, de bricolages ou autres, sont entrepris étant donné que les enfants ont déjà leur journée d'école derrière eux et ne sont donc pas demandeurs; le côté ludique est privilégié (chants, jeux, histoires racontées aux enfants, etc.).

Quant aux 6-12 ans, des animations leur sont proposées mais aussi la possibilité de se détendre librement ou, s'ils le désirent, de faire leurs devoirs.

Un moment d'intimité est laissé aux parents et à leur enfant, le matin, afin qu'ils puissent se dire « au revoir », se souhaiter une bonne journée... Moment souvent mis à profit par les parents pour faire passer une information qu'ils souhaitent transmettre aux animateurs/trices. Quand vient l'heure du retour à la maison, c'est l'occasion également de parler ensemble des activités réalisées.

De même, la possibilité est laissée aux parents, lors de l'inscription (ou à un autre moment), de venir visiter nos locaux avec leur(s) enfant(s) afin de le(s) rassurer, de lui(leur) permettre de déjà faire connaissance avec l'équipe des animatrices et les futurs nouveaux copains de garderie.

ANNEXE : Règlement d'ordre intérieur.